



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# PROGRAMME D'ÉTUDES ET D'ENQUÊTES 2021 DE LA DREES

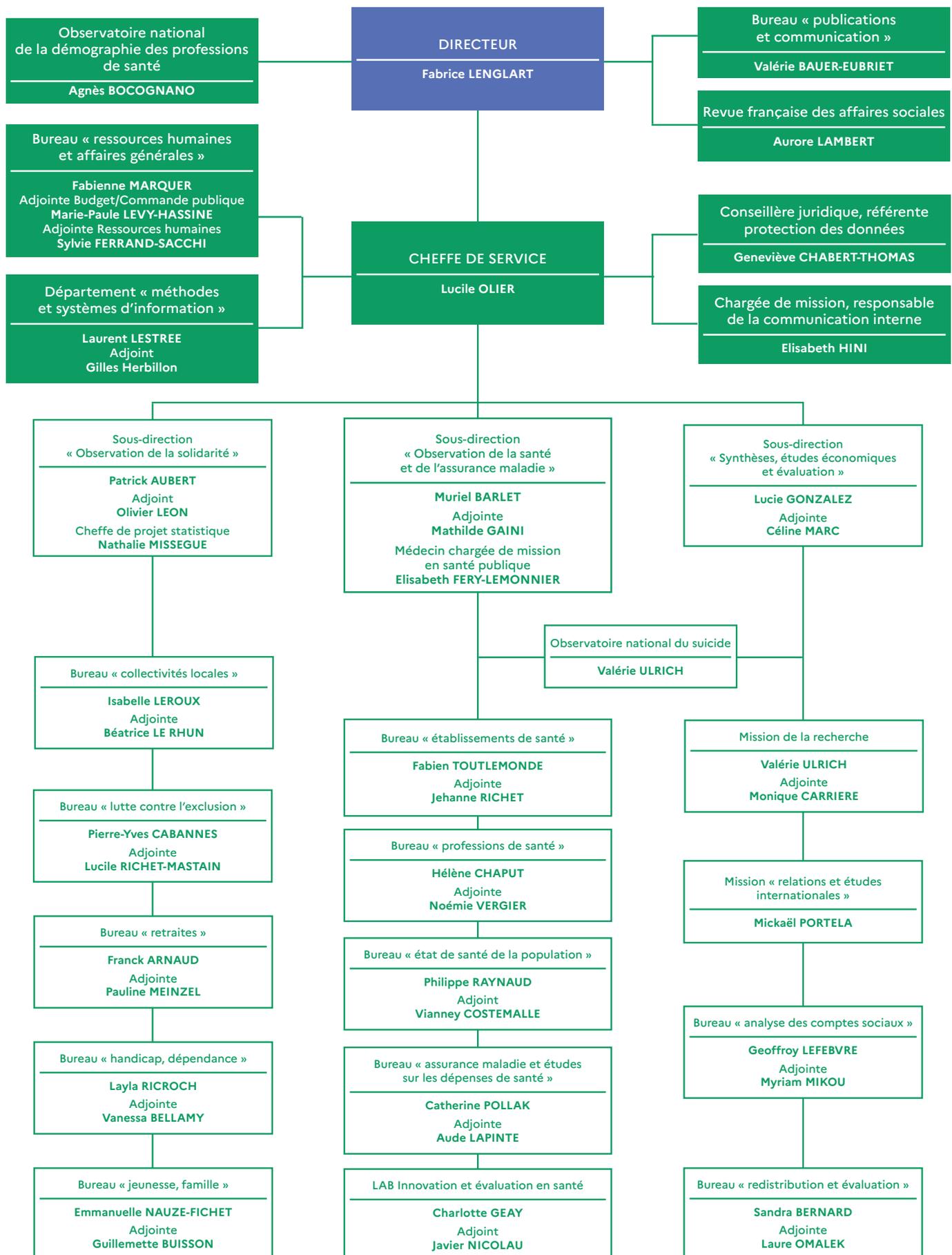
Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques  
L'expertise statistique publique en santé et social



STATISTIQUE  
PUBLIQUE La DREES fait partie  
du Service statistique  
public piloté par l'Insee.

# Organigramme de la DREES

au 30 mars 2021



# Sommaire

<b>Le mot du directeur</b> .....	<b>4 - 5</b>
<b>Observation de la santé et de l'assurance maladie</b> .....	<b>6</b>
<b>Observation de la solidarité</b> .....	<b>10</b>
<b>Synthèses, études économiques et évaluation</b> .....	<b>14</b>
<b>Méthodes et systèmes d'information</b> .....	<b>17</b>
<b>Publications, communication et diffusion des données</b> .....	<b>19</b>
<b>La Revue française des affaires sociales</b> .....	<b>21</b>
<b>Annexe 1 : Programme des publications et de la diffusion de données</b> .....	<b>23</b>
<b>Annexe 2 : Programme des opérations statistiques à l'horizon 2024</b> .....	<b>25</b>
<b>Glossaire</b> .....	<b>27</b>

# Le mot du directeur



**Fabrice LENGART**  
Directeur de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques

En 2021, les travaux de la DREES seront à nouveau marqués par le suivi de l'épidémie de Covid-19 et par son impact, tant dans le domaine sanitaire que social.

Rappelons que dès mars 2020, la DREES a su proposer des travaux statistiques novateurs tout en se mettant au service du centre de crise sanitaire du ministère des Solidarités et de la Santé. En particulier, porté par la DREES et l'Inserm, avec le soutien de l'Insee et de Santé publique France, le dispositif d'enquêtes EpiCov, de très grande ampleur, dont le premier volet a été collecté en mai, a permis d'apporter, dès le mois d'octobre, des informations sur la diffusion du virus dans la population, sur les effets de l'épidémie dans le quotidien et sur la santé des individus, en croisant ces informations avec le profil socio-économique des répondants. Au premier semestre 2021, les résultats du deuxième volet, conduit en novembre et décembre derniers, permettront d'analyser plus avant la dynamique de l'épidémie sur l'ensemble du territoire ainsi que ses conséquences. Par ailleurs, la DREES étendra, en 2021, le dispositif de suivi conjoncturel des impacts sociaux de la crise qu'elle a mis en place à l'automne dernier à l'observation des aides apportées aux jeunes et aux bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Outre les enquêtes exceptionnelles comme EpiCov, un certain nombre d'opérations statistiques annuelles de la DREES seront enrichies de modules *ad hoc* pour mieux documenter la crise sanitaire.

Dans ce contexte, les équipes de la DREES maintiendront, tant que cela sera nécessaire, leur engagement en appui à la gestion opérationnelle de la crise. Leur expertise sera mobilisée au service du ministère, via la collecte des données, la création d'outils spécifiques et la production d'études (voir encadré p. 5).

L'année 2021 sera également celle de la revue par les pairs d'Eurostat à laquelle la DREES participe pour la première fois, avec l'Insee et d'autres grands services statistiques ministériels. Elle sera auditée fin juin par une équipe d'experts internationaux indépendants. L'évaluation portera sur sa conformité aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. L'occasion d'attester de la qualité de nos processus et procédures statistiques, mais également de la qualité de nos résultats et du cadre institutionnel, puisque le rapport sera rendu public.

En 2021, la DREES conduira également son programme d'études, d'enquêtes et de productions statistiques récurrentes mais aussi des opérations innovantes et ambitieuses comme la première collecte du dispositif multi-enquêtes Autonomie dans le champ social et, dans le champ sanitaire, la préparation de l'enquête nationale sur les structures des urgences hospitalières. S'y ajouteront certaines collectes prévues initialement en 2020, reportées du fait de la crise, comme l'enquête auprès des assistants familiaux et l'enquête Modes de garde si le contexte le permet.

La DREES poursuivra ses travaux d'évaluation des politiques publiques dans le champ sanitaire et social. Elle réalisera l'évaluation de la stratégie nationale de santé dans le domaine sanitaire. Dans le domaine social, elle analysera les effets de la crise sanitaire et des mesures mises en place pour les contenir sur les comptes sociaux, sur les niveaux de vie des ménages et leurs opinions quant à notre système de protection sociale. Elle poursuivra par ailleurs son investissement pour améliorer les sources d'information sur la situation des jeunes adultes, des personnes handicapées et des personnes âgées résidant en Ehpad.

Enfin, grâce à son nouveau site internet, qui a vu le jour début 2021, la DREES va développer sa politique d'ouverture de ses données en diffusant toujours plus de résultats de ses productions statistiques en *Open data* sur son site internet. Elle poursuivra les efforts engagés en 2020, visant à rendre plus accessibles aux chercheurs les bases au niveau le plus détaillé, avec le versement de nombreuses bases au Centre d'accès sécurisé aux données (CASD).

# Les travaux de la DREES liés à la crise sanitaire

**L'année 2021 sera marquée par les travaux de suivi de l'épidémie de Covid-19 et de ses effets dans les domaines sanitaire, social et économique. La DREES a ainsi réorganisé, dès mars 2020, son programme d'études et d'enquêtes en vue de documenter les enjeux et les effets de la crise sanitaire.**

## Éclairer le suivi de l'épidémie, grâce à des données couvrant l'ensemble du champ sanitaire

Dans le domaine sanitaire, la DREES exploite, depuis 2020, les systèmes d'information mis en place dans ce contexte : SIDEP, sur les tests de dépistage (PCR et antigéniques) ; SI-VIC sur les patients hospitalisés ; Vaccin Covid sur les vaccins, à des fins de suivi de l'épidémie et de son retentissement. En particulier, elle continuera aussi longtemps que nécessaire sa publication hebdomadaire sur le nombre et les délais de validation des tests de dépistage mise en place en 2020. Par ailleurs, elle approfondira ses travaux pour éclairer les conséquences de l'épidémie sur le système de soins et les populations, les inégalités sociales et territoriales de santé, l'accès et le recours aux soins, la qualité et la pertinence des soins.

La DREES continuera ainsi d'adapter ses enquêtes récurrentes pour collecter des informations spécifiques à l'épidémie : la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE) pour éclairer les effets de la crise sanitaire sur l'organisation des établissements de santé en 2020 ; le Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale pour documenter son impact sur l'activité et les pratiques des médecins généralistes en lien avec l'épidémie en 2021.

La DREES poursuivra également ses investissements dans des dispositifs dédiés, notamment avec une 3<sup>e</sup> vague de l'enquête EpiCov, réalisée en collaboration avec l'Inserm, qui vise à étudier la propagation de l'épidémie et ses répercussions sur les conditions de vie. La pandémie a particulièrement éprouvé la santé mentale de nos concitoyens et la DREES renforcera également ses productions dans ce domaine. De plus, l'Observatoire national du suicide consacrera son cinquième rapport aux effets de la pandémie de la Covid-19 sur les conduites suicidaires et à la prévention du suicide des jeunes.

## Analyser le retentissement multidimensionnel de la pandémie

Dans le domaine de la solidarité, en vue d'éclairer les répercussions de la crise sanitaire sur l'évolution de la pauvreté en France, la DREES a entamé fin 2020 et poursuivra en 2021, la publication d'un tableau de suivi des prestations de solidarité (minima sociaux, etc.), à partir des données de leurs organismes gestionnaires et l'enrichira, le cas échéant, d'indicateurs conjoncturels complémentaires.

Des travaux spécifiques seront aussi engagés ou publiés, afin d'appréhender les conséquences sociales de la crise sanitaire, en particulier sur la situation des jeunes adultes, des personnes handicapées, des personnes âgées résidant en Ehpad, ainsi que sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Enfin, les comptes sociaux, les données sur les organismes complémentaires et les résultats du Baromètre d'opinion seront mobilisés pour analyser de façon plus macroscopique le retentissement sanitaire et social de la crise et son impact sur la perception par la population des politiques sociales et de santé.



# Observation de la santé et de l'assurance maladie

**Les travaux de la DREES couvrent l'ensemble du champ de la santé et du système de soins : offre, population, financement. Les principaux axes développés en 2021 concerneront les effets de la crise sanitaire sur le système de soins et les populations, les inégalités sociales et territoriales de santé, l'accès et le recours aux soins, la qualité et la pertinence des soins. Par ailleurs la DREES lancera trois investissements d'ampleur : l'enquête nationale sur les urgences 2023, la reprise, en partenariat avec la plateforme des données de santé (ou Health Data Hub) des travaux sur la structuration des données du Système national des données de santé (SNDS) et la réorganisation du réseau des statisticiens en Agence régionale de santé (ARS), en lien avec le secrétariat général.**

## Mesurer l'impact de la Covid-19 sur le système de soins et la santé des populations

Dès 2020, la DREES a réorganisé ses travaux pour répondre aux enjeux de l'épidémie et de ses impacts. En 2021, les efforts seront poursuivis en adaptant les enquêtes récurrentes pour collecter des informations spécifiques à l'épidémie : la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), le Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale. La DREES poursuivra également ses investissements dans des dispositifs dédiés, notamment l'enquête EpiCov, en collaboration avec l'Inserm, qui vise à étudier la propagation de l'épidémie et ses conséquences sur les conditions de vie. Enfin, la DREES exploitera, à des fins d'appui à la gestion de crise sanitaire, mais aussi d'information publique, les systèmes d'information nouvellement mis en place : SIDEP, sur les tests de dépistage PCR et antigéniques ; SI-VIC sur les patients hospitalisés ; Vaccin Covid sur les vaccins. Ces exploitations continueront de donner lieu à des publications en 2021.

## Mieux connaître l'état de santé de la population et notre système de soins grâce à une production statistique de qualité

---

En 2021, la DREES, guidée par la réglementation européenne, continuera d'assurer la production de nombreuses bases de données et indicateurs dans le domaine de la santé. Elle diffusera les premières statistiques et analyses issues de l'Enquête européenne sur la santé (EHIS 2019). Ces données permettront d'actualiser l'état des lieux de la santé des Français, en métropole et dans les DOM, les facteurs de risque ou encore la couverture complémentaire. Elle publiera également les premiers résultats de l'enquête sur les caractéristiques des principaux contrats offerts par les organismes complémentaires en santé en 2019 (données collectées en 2020). La DREES réalisera comme chaque année la collecte de la SAE, sur les facteurs de production à l'hôpital : capacités, personnels et équipements. Pour connaître la démographie médicale et paramédicale, elle continuera l'exploitation du RPPS et du répertoire ADEL ainsi que l'alimentation des collectes de données européennes coordonnées par Eurostat (indicateurs de morbidité hospitalière, mortalité...) grâce à l'exploitation du PMSI et du SNDS. Elle poursuivra également le Panel auprès des médecins généralistes libéraux, en collaboration avec les ORS et URPS PACA et Pays de la Loire, afin de connaître leurs pratiques et leurs opinions sur différents sujets. La DREES assurera la production et l'exploitation des bases de données sur l'emploi, les revenus et les salaires des professionnels de santé à l'hôpital (base SIASP et DADS-DSN) ou en ville, grâce à l'appariement entre les données de l'assurance maladie et les données de la DGFIP.

Les enquêtes « santé scolaire » collectées depuis le début des années 2000 poursuivront leur refonte en 2021. L'enquête auprès des grandes sections de maternelle qui n'a pas pu être réalisée en 2020 du fait de la fermeture des écoles devrait être conduite en 2021. Pour les élèves au collège et au lycée, la DREES étudie, en partenariat avec l'OFDT, la possibilité de rapprocher le dispositif des enquêtes de santé scolaire du dispositif EnClass. La DREES investit également dans la refonte du volet « étudiant » de l'enquête auprès des écoles de formation des professionnels de santé non médicaux qui sera désormais collecté tous les quatre ans à partir de 2022.

## Actualiser les connaissances grâce à des enquêtes récurrentes

---

2021 sera l'année de la collecte de l'enquête nationale périnatale, qui permet de suivre l'évolution de la santé périnatale, des pratiques médicales tout au long de la grossesse et de l'accouchement. Cette enquête est réalisée tous les cinq ans par l'Inserm avec l'appui financier et technique de la DREES.

Les travaux de l'enquête nationale sur les structures des urgences, prévue en 2023, seront également lancés. Pour cela, le dispositif utilisé lors de la précédente enquête de 2013 sera repris et adapté aux évolutions intervenues depuis. Cette enquête permettra d'actualiser et de décrire les caractéristiques médicales des patients pris en charge ainsi que la diversité des organisations et des fonctionnements des structures des urgences.

Parallèlement, comme les années précédentes, la DREES continuera la production de ses analyses récurrentes sur la démographie des professionnels de santé, les établissements de santé, les conditions de travail et notamment celles des personnels des hôpitaux, les interruptions volontaires de grossesse, l'espérance de vie sans incapacité, ainsi que la réalisation d'études sur les dépenses de santé des ménages, la couverture complémentaire et le renoncement aux soins.

## Enrichir l'analyse des inégalités sociales et territoriales de santé

---

La DREES mènera plusieurs études sur les inégalités sociales de santé pour mieux décrire à la fois les différences de prévalence des pathologies, notamment chroniques, mais également les différences de prise en charge. Ces analyses seront possibles grâce à l'appariement entre les données sociales de l'échantillon démographique permanent (EDP) et celles du SNDS qui a été réalisé en 2020. Les premières exploitations de cette nouvelle base porteront sur les dépenses de santé, la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux, la vaccination des personnes âgées contre la grippe, le suicide et les tentatives de suicide...

La DREES poursuivra également ses travaux sur les inégalités territoriales en matière d'accès aux soins et leurs impacts sur les recours des patients (hospitalisations potentiellement évitables, urgences), comme sur les pratiques des professionnels.

La base de données sur les dépenses et les restes à charge après remboursement de l'assurance maladie obligatoire des patients à la suite des différents types de soins sera de nouveau exploitée en 2021. Elle permettra de produire une étude sur les restes à charge à l'hôpital. Ces données seront aussi utilisées dans un nouvel outil de visualisation des restes à charge après remboursement de l'assurance maladie obligatoire et complémentaire. Enfin, une nouvelle édition du modèle Ines-Omar sera mobilisée pour étudier les effets redistributifs du système de santé.

Sur les questions de qualité et de pertinence des soins, la DREES poursuivra ses projets d'analyse sur l'adéquation des recours aux urgences, l'impact de la chirurgie ambulatoire sur la qualité des soins, la variabilité de certaines pratiques dans les maternités, les pratiques de prescription et notamment les déterminants de la polymédication. Elle étudiera également le lien entre la qualité et la rentabilité des établissements de santé ainsi que le recours à l'intérim par ces derniers.

### Suivre et évaluer les politiques de santé

---

La DREES est très impliquée dans le suivi et l'évaluation des politiques de santé. Ces travaux peuvent prendre la forme de production d'indicateurs de suivi ou d'analyses d'impact qualitatives ou quantitatives ou encore d'études dédiées. La DREES pilote, en collaboration avec la CNAM, l'évaluation des expérimentations « article 51 ». Après avoir été sélectionnés en 2019 par appel d'offres, les évaluateurs ont commencé leurs travaux, notamment pour les 82 projets d'expérimentation déjà autorisés. S'agissant de la stratégie nationale de santé, la DREES publiera en 2021 la mise à jour des 20 indicateurs de suivi sur le site dédié et réalisera une évaluation de cette stratégie via plusieurs angles d'analyse : cohérence et pertinence de la stratégie, résultats, impact sur la pratique des acteurs de santé, professionnels du soin ou de la santé publique. La DREES collaborera à l'évaluation de plusieurs autres politiques : le suivi du « 100 % santé », de la complémentaire santé solidaire, la lutte contre l'antibiorésistance et les expérimentations sur les incitations à la prescription de biosimilaires.

La DREES contribuera également largement aux travaux de préparation de la conférence nationale de santé, qui vise à fixer des objectifs d'étudiants à former pour quatre professions médicales au cours des cinq prochaines années. Pour cela, elle publiera des statistiques sur la démographie de ces professions et elle mettra à jour ses quatre modèles de projection : médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes et sages-femmes.

Du fait notamment de la nécessité d'observer les conséquences de l'épidémie de la Covid-19, la DREES renforcera ses productions dans le domaine de la santé mentale. Elle réalisera une mise à jour partielle de *l'Atlas santé mentale* dont certains des indicateurs pourront servir au suivi de la feuille de route en santé mentale et psychiatrie. Elle produira également des séries longues sur l'offre de soins en psychiatrie.

Enfin, pour améliorer son accompagnement sur les questions de données, de statistiques et de modélisation, la DREES renforcera, en 2021, le réseau des statisticiens en ARS en collaboration avec le service national de la direction du numérique du ministère des Solidarités et de la Santé. Pour cela, elle établira une feuille de route, en collaboration avec des acteurs de terrain, qui sera partagée avec l'ensemble des parties prenantes.

### Développer des outils innovants pour un meilleur usage des données

---

Depuis plusieurs années, la DREES s'est fortement investie dans la création, l'administration et la mise à jour d'outils pour améliorer l'usage des données de santé. En 2021, la DREES ambitionne d'investir particulièrement les outils de traitement du SNDS afin de manipuler ces données complexes plus facilement et d'être ainsi plus agile et rapide dans leur exploitation.

Pour cela, la DREES reprendra, en collaboration avec la plateforme des données de santé, les travaux menés historiquement par l'École polytechnique, dans le cadre d'un partenariat avec la CNAM, dans l'optique de les maintenir et de les approfondir tout en continuant à assurer leur diffusion à l'ensemble des utilisateurs intéressés.

La DREES restera très investie dans la conception des zonages pour les aides à l'installation des différents professionnels de santé. En 2021, elle travaillera plus particulièrement sur les zonages applicables aux chirurgiens-dentistes libéraux et aux orthophonistes.

Enfin, la DREES continuera de travailler sur l'appariement des données de l'assurance maladie obligatoire et complémentaire, notamment en accompagnant la FNMF et Malakoff-Médéric dans leurs projets pilotes visant à réaliser de tels appariements.

### **Promouvoir et encadrer la réutilisation des données de santé**

---

La DREES assure le suivi des travaux de la plateforme des données de santé (ou Health Data Hub) en siégeant à l'assemblée générale et au conseil d'administration. Elle poursuivra en 2021 la mise en œuvre du cadre réglementaire en finalisant le décret sur le Système national des données de santé (SNDS). La DREES mettra également en place le comité stratégique des données de santé qui a pour mission de fixer les orientations générales du SNDS. Enfin elle apportera son soutien au haut fonctionnaire de défense et de sécurité du ministère pour le bon fonctionnement du comité d'audit du SNDS.



# Observation de la solidarité

**En 2021, la DREES poursuivra ses investissements pour éclairer les conséquences sociales de la crise sanitaire. Elle lancera par ailleurs plusieurs enquêtes ponctuelles d'envergure, annuelles ou pluri-annuelles. Celles-ci permettront, à terme, d'enrichir la connaissance notamment dans le domaine du handicap et de l'autonomie, mais aussi de la retraite et du vieillissement, de la famille et de l'enfance, et de la pauvreté. De nouvelles bases constituées à partir d'informations issues de sources administratives, notamment des conseils départementaux, permettront d'évaluer leur rôle dans la gestion des prestations sociales. La DREES continuera par ailleurs de réaliser ses enquêtes annuelles sur de nombreux thèmes : l'aide sociale des départements auprès des caisses de retraite, le minimum vieillesse, la retraite supplémentaire, l'accompagnement et l'orientation des bénéficiaires du RSA, la constitution du panel ENIACRAMS, etc. Elle réalisera des analyses sur l'ensemble de ces thématiques. Elle mobilisera à cette fin ses sources, mais également d'autres données de la Statistique publique, et développera ses modèles permettant de simuler les réformes dans ces domaines.**

## **Éclairer les conséquences sociales de la crise sanitaire en France**

La DREES a entamé fin 2020 et poursuivra en 2021, durant toute la durée de la crise, la publication de données mensuelles sur les prestations de solidarité (minima sociaux, etc.), à partir des informations de leurs organismes gestionnaires. Des travaux exploreront d'autres sources de données potentielles ; le cas échéant, des indicateurs conjoncturels complémentaires intégrant le tableau de bord permettront d'analyser l'évolution de la pauvreté et d'éclairer les effets de la crise sanitaire, y compris à l'échelle des territoires.

Des travaux spécifiques seront aussi lancés ou publiés afin d'appréhender les conséquences de la crise sanitaire, en particulier sur la situation des jeunes adultes, des personnes handicapées, des personnes âgées résidant en Ehpad, ainsi que sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

## Approfondir la connaissance sur l'ensemble des champs du social et du médico-social

---

La protection de l'enfance, l'hébergement social, les conditions de vie des personnes handicapées, les ruptures familiales, les professions sociales, l'insertion des bénéficiaires de minima sociaux sont des thématiques autour desquelles la DREES poursuivra ses investissements afin d'en approfondir la connaissance, par la publication de nouvelles analyses et la mise à disposition de données. Des travaux seront lancés en partenariat avec l'Insee sur la mesure de la consommation et des niveaux de vie des familles monoparentales. Deux nouveaux projets seront par ailleurs inaugurés avec l'Institut des politiques publiques (IPP), portant l'un sur les caractéristiques socio-économiques et la santé des aidants, l'autre sur les indicateurs d'accessibilité aux établissements et services sociaux ou médico-sociaux, notamment pour les personnes âgées.

## Enrichir la connaissance dans le champ du handicap et de la perte d'autonomie

---

En 2021 sera lancé le dispositif d'enquêtes Autonomie, qui vise à élaborer un portrait global du handicap et de l'autonomie en France. Il s'inscrit dans la lignée des grandes enquêtes sur le handicap et la dépendance initiée par l'enquête Handicap, Incapacité, Dépendance (HID) de 1998-2001, poursuivie par l'enquête Handicap-Santé (HS) de 2007-2009 et l'enquête Care de 2014-2016 sur le champ des personnes de 60 ans ou plus. Ce dispositif d'enquêtes inédit se déroulera sur plusieurs années. Le premier volet, l'enquête Vie quotidienne et santé (VQS) permettra, grâce à son très vaste échantillon de 300 000 personnes, de dresser un état des lieux, au niveau départemental, des principales limitations et restrictions d'activité des personnes résidant à domicile, ainsi que des aides et des aidants. En 2021, commencera également la préparation des volets « établissements » en vue d'une collecte en 2023. Outre les volets traditionnels sur les établissements accueillant des personnes handicapées ou âgées, trois volets spécifiques seront pour la première fois préparés auprès des personnes en prison, dans les établissements de santé mentale et dans les établissements de la protection de l'enfance.

## Mieux connaître les modes d'accueil des enfants

---

Les enquêtes sur les modes d'accueil des jeunes enfants et auprès des assistants familiaux, initialement prévues en 2020, reportées du fait de la crise sanitaire, seront collectées au printemps. Seule source abordant l'accueil des enfants du point de vue des familles, l'enquête Modes d'accueil des jeunes enfants, actualisera les informations sur les modes d'organisation entre vies familiale et professionnelle<sup>1</sup>. Elle apporte également des informations sur le recours des pères au congé de paternité. L'enquête auprès des assistants familiaux, inédite, permettra de mieux connaître la profession d'assistant familial : profils, parcours, motivations et conditions de travail. Les travaux préparatoires de la nouvelle vague de l'Enquête quadriennale auprès des établissements et services de la protection de l'enfance (enquête ES-PE, portant sur la situation en 2021 et collectée en 2022) débiteront par ailleurs.

## Actualiser les connaissances sur les retraités ou les personnes en invalidité

---

La 5<sup>e</sup> vague de l'enquête Motivations de départ à la retraite mettra à jour la connaissance sur les comportements de sortie du marché du travail et d'entrée dans la retraite. Afin d'observer finement l'évolution du nombre et les caractéristiques des retraités, de mieux connaître leurs conditions de départ à la retraite ainsi que le montant des pensions, une nouvelle vague de l'Échantillon interrégimes de retraités (EIR – collecté tous les quatre ans), portant sur la situation en 2020, sera menée auprès des régimes. Outre les retraites, cet échantillon couvre le champ de l'invalidité et cette nouvelle vague inclura, pour la première fois, les rentes d'incapacité permanente du risque accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP), permettant de combler ainsi une des « zones d'ombre » de la statistique publique. La préparation de la nouvelle vague de l'Échantillon interrégimes de cotisants (EIC) sera entamée.

---

<sup>1</sup> Les précédentes éditions ont été collectées en 2002, en 2007 et en 2013.

## Compléter les données sur la population des personnes sans domicile et leur hébergement

La nouvelle vague de l'Enquête quadriennale auprès des établissements accueillant des familles et des adultes en difficulté sociale (ES-DS), dont le champ sera élargi à de nouvelles structures, contribuera à actualiser et à compléter les données sur la population des personnes sans domicile hébergées. Elle a pour objectif de dresser un bilan de l'activité des structures et établissements d'accueil, de décrire les principales caractéristiques de leur personnel ainsi que le profil des personnes qui y sont hébergées ou logées, ou qui en sont sorties. Un test sur les personnes en centres d'hébergement ou hébergées à l'hôtel sera en outre préparé conjointement avec l'Insee, pour être conduit début 2022 en préfiguration d'une éventuelle nouvelle vague de l'enquête Sans-domicile.

## Dresser une vue d'ensemble du fonctionnement des établissements médico-sociaux

Une première vague de la base BADIANE sera également diffusée en 2021. Cette base statistique annuelle a vocation à rassembler et à mettre en cohérence toutes les données administratives disponibles. Elle mobilisera l'ensemble des informations relatives au fonctionnement, à l'activité, au personnel et au public accueilli dans les structures et établissements médico-sociaux. La première base sera construite à partir de données de la DREES, de la CNSA, de l'ANAP et de Santé publique France, et portera sur les établissements pour personnes âgées dépendantes. Elle s'enrichira progressivement de nouvelles informations issues d'autres fichiers administratifs, et s'élargira à terme au domaine des établissements pour personnes handicapées.

De nombreux appariements de données seront par ailleurs réalisés en 2021, grâce notamment à la mise en production par l'Insee du premier volet du projet « code statistique non significatif » visant à enrichir un certain nombre de bases de données avec un code non identifiant permettant de faciliter les appariements entre sources dans le respect du secret statistique. Ce projet est un croisement des données des panels de la DREES sur les retraités (EIR), les cotisants aux régimes de retraite (EIC), les bénéficiaires de minima sociaux (ENIACRAMS) entre eux et avec les données de l'échantillon démographique permanent (EDP), de la DSN, etc. L'appariement de l'enquête sur les bénéficiaires de minima sociaux (BMS) de 2018 avec les données socio-fiscales sera par ailleurs finalisé, et ses premiers résultats publiés dans l'année.

## Évaluer le rôle des collectivités locales dans la gestion des prestations sociales

Une part importante des investissements actuels de la DREES en production statistique visent à mieux connaître les prestations gérées par les collectivités locales, notamment les départements, et plusieurs des grands projets consistent à mettre en place des bases de données statistiques individuelles sur les divers champs de l'aide sociale départementale. En particulier, la première vague des remontées d'informations sur l'accompagnement et l'insertion des bénéficiaires du RSA (RI-insertion), permettra de faire une photographie à une date donnée des parcours d'insertion des bénéficiaires du RSA. Seront ainsi mobilisés les fichiers administratifs des conseils départementaux, ceux de la CNAF et de Pôle emploi. Ces données seront, entre autres, appariées au panel annuel de la DREES sur les parcours dans les minima sociaux.

La DREES commencera par ailleurs à préparer les remontées individuelles sur l'autonomie (RI-autonomie). Cette base vise à rassembler l'information individuelle sur toutes les prestations versées au titre du handicap, de la perte d'autonomie ou de l'invalidité, aussi bien celles versées par les départements que celles versées par les caisses de sécurité sociale. Les RI-autonomie constitueront, entre autres, le volet « données administratives » du dispositif d'enquêtes Autonomie. Elles alimenteront également le futur panel ÉNÉAS, visant à suivre le parcours d'entrée dans la perte d'autonomie des personnes âgées à partir d'un appariement de diverses sources administratives.

Enfin, la DREES expertisera, en collaboration avec le GIP « enfance en danger », les données individuelles sur les mesures d'aide sociale à l'enfance, collectées auprès des départements par ce dernier dans le cadre du dispositif OLINPE.

## Investir dans les outils de simulation pour accompagner les réformes

---

La DREES produit des outils de simulation dans le domaine social, notamment dans les champs des retraites et des personnes âgées. Sur les retraites, une refonte complète du modèle de microsimulation TRAJECTOIRE a été engagée en 2020 et sera finalisée en 2021. Le modèle AUTONOMIX, qui décrit la situation des personnes âgées en perte d'autonomie, sera enrichi de nouveaux modules, notamment sur le patrimoine des personnes âgées et leur situation de santé. Il intégrera aussi les modifications de la future loi Grand Âge. Son code informatique, de même que celui du modèle LIVIA (projection du nombre de personnes âgées dépendantes à long terme), sera ouvert en 2021 en *open source*, permettant sa mobilisation par d'autres organismes et par les chercheurs.



# Synthèses, études économiques et évaluation

**Le programme de travail de l'année 2021 est centré sur l'adaptation des productions statistiques annuelles (comptes sociaux, données sur les organismes complémentaires, Baromètre d'opinion) et des outils (comme le modèle de microsimulation Ines) au contexte de la crise sanitaire de l'année 2020. Ils seront ensuite utilisés pour analyser les impacts sociaux de la crise et alimenter le suivi et l'évaluation des réformes en cours ou en gestation. En parallèle, l'animation de la recherche et la réalisation d'études plus structurelles seront poursuivies, notamment en comparaison internationale, dans le champ des politiques sanitaires et sociales.**

## Éclairer les impacts sociaux de la crise sanitaire de 2020

Priorité est donnée en 2021 à l'analyse des conséquences sociales de la crise sanitaire en 2020. Le contexte particulier de cette année implique des adaptations, plus importantes que les années précédentes, des données et outils produits annuellement.

Ainsi, le questionnaire du Baromètre d'opinion de la DREES collecté au dernier trimestre de 2020 intègre des questions permettant d'établir le lien avec le contexte de la crise sanitaire. Son échantillon a été augmenté d'un tiers pour satisfaire le double objectif de stabilité des questions historiques et d'analyse de l'impact de la crise, sanitaire et sociale, sur la perception par la population des politiques sociales et de santé. Dans l'attente des indicateurs objectifs de pauvreté publiés par l'Insee, le Baromètre 2020 sera aussi exploité pour décrire, dès le printemps, l'évolution de la pauvreté subjective, c'est-à-dire du ressenti que chacun a d'être pauvre ou de risquer de le devenir.

La mise à jour du modèle Ines de microsimulation de la législation sociale et fiscale, menée conjointement avec l'Insee et la CNAF, nécessite de développer une méthodologie *ad hoc* pour la simulation des revenus. Le modèle 2020 sera ensuite exploité pour étudier les effets redistributifs de la crise de la Covid-19 et des mesures sociales et fiscales adoptées pour y faire face sur les niveaux de vie des ménages.

Comme les années précédentes, les données provisoires du compte de la santé 2020 seront publiées et analysées dans le Panorama sur les dépenses de santé, et présentées et discutées en commission en septembre. En revanche, le calendrier des comptes de la protection sociale évolue : les données semi-définitives détaillées seront désormais mises à disposition en *Open data* sur le site de la DREES en avril 2021 et le Panorama incluant les données provisoires 2020 sera publié en fin d'année. En outre, chacun de ces deux ouvrages sera enrichi en 2021 d'un *Éclairage* de mise en perspective internationale, exposant les principales mesures prises chez quelques-uns de nos voisins européens en 2020 et l'impact de celles-ci sur leurs dépenses de protection sociale.

Le rapport annuel du Gouvernement au Parlement sur la situation financière des organismes complémentaires assurant une couverture santé sera publié en décembre. Il fournira une description du marché de la complémentaire santé en 2020, qui s'appuie sur les états statistiques, comptables et prudentiels collectés par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). L'année 2021 marquera l'aboutissement des travaux de rénovation de ces données administratives, avec une collecte sur des postes de soins plus fins, notamment ceux concernés par la réforme du « 100 % santé » (optique, dentaire, aides auditives), ouvrant la voie à une analyse détaillée du financement des dépenses de santé.

Enfin, l'Observatoire national du suicide, dont la DREES assure le secrétariat général, consacrera son cinquième rapport aux effets de la pandémie de la Covid-19 sur les conduites suicidaires et à la prévention du suicide des jeunes, qui s'avèrent constituer une population vulnérable face à la crise sanitaire.

### Évaluer la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

---

À côté de l'analyse des conséquences sociales de la crise de la Covid-19, la DREES répondra aux demandes du ministère de simulations et de chiffrages des impacts budgétaires et redistributifs des projets de réforme des prestations sociales à partir du modèle Ines. Elle conduira ou poursuivra en 2021 ses travaux d'études qui alimentent directement certains grands chantiers ministériels.

La DREES contribuera notamment à l'évaluation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté sur la question de la lutte contre le non-recours aux prestations sociales. Le projet d'amélioration de sa mesure, à partir de données administratives et d'enquêtes complétées par de la microsimulation, se poursuivra, en partenariat avec la CNAF et l'université Paris Est-Créteil, dans le cadre d'un financement de la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté (DIPLP). Il vise, à horizon 2022, une mesure régulière du non-recours au RSA et à la prime d'activité suffisamment fiable pour être diffusée, ainsi qu'une analyse de ses déterminants. En parallèle sera étudiée la faisabilité de l'appariement entre l'enquête Revenus fiscaux et sociaux de l'Insee et le Dispositif des ressources mensuelles de la CNAF, afin de mieux connaître les ressources mensuelles des personnes dans l'enquête Revenus fiscaux de l'Insee et d'améliorer la simulation de l'éligibilité aux prestations sociales.

La DREES conduit aussi, avec l'Observatoire des non-recours aux droits et services, une étude en comparaison internationale sur la mesure du non-recours dans cinq pays européens (Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Allemagne et Finlande). La DREES participe au suivi de l'appel à projet de recherche, piloté par France Stratégie, sur la revalorisation exceptionnelle de la prime d'activité de début 2019 ; elle s'associe avec la CNAF pour publier, début 2021, un *Études et Résultats* sur les effets redistributifs de cette réforme. Par ailleurs, la DREES assure désormais, en liens étroits avec la direction de la Sécurité sociale, le pilotage du programme d'études sur la complémentaire santé solidaire (C2S), prenant le relais du fonds éponyme supprimé début 2021. Son rôle dans l'évaluation de la C2S et de l'accès aux soins des publics précaires s'en trouve ainsi renforcé.

## Suivre les réformes et mettre en perspective leurs effets

---

La DREES réalisera une étude sur l'opinion des familles monoparentales sur la protection sociale, répondant ainsi à une question d'intérêt pour la DGCS et évaluera, avec la CNAF et à partir du modèle Ines, l'effet du travail dissimulé sur les prestations sociales à la demande de l'Observatoire de l'impact du travail dissimulé porté par le HCFiPS.

La DREES produira certains des indicateurs de suivi annuel de la réforme du « 100 % santé » ; elle publiera aussi en 2021 une analyse sur les déterminants de l'évolution des cotisations des contrats de complémentaire santé.

Toujours sur les questions des dépenses de santé et de leur financement, la DREES participe aux travaux de la mission sur la rénovation de l'Ondam et la régulation des dépenses de santé, co-pilotée par le HCAAM et la DSS.

Enfin, la DREES actualisera, en 2021, son compte des dépenses à destination des personnes âgées dépendantes sur la période précédant la création de la 5<sup>e</sup> branche et la discussion de la loi Grand Âge et autonomie (2015-2019). En complément de la description des dépenses publiques en faveur du soutien à l'autonomie qui figure en annexe du PLFSS, seront ajoutées des ventilations par type de dépense (santé, perte d'autonomie, hébergement), financeur (y compris ménages et organismes complémentaires), lieu de vie et niveau de perte d'autonomie (GIR).

## Éclairer les questions économiques relatives au rôle stabilisateur de notre système socio-fiscal

---

Le programme d'études de la DREES pour 2021 inclut aussi des études visant à répondre à des questions plus structurelles sur le fonctionnement de notre système socio-fiscal : quel est l'impact théorique d'un choc d'activité et d'un choc de chômage sur les niveaux de vie et les dépenses sociales ? Comment le système socio-fiscal permet-il d'atténuer l'insécurité financière dont souffrent particulièrement les ménages modestes en réduisant la volatilité des trajectoires individuelles de revenu ?

Seront aussi dressés des bilans sur moyenne période, d'une part sur la dynamique des prestations sociales nettes de la fiscalité et d'autre part sur les évolutions des conditions de vie des jeunes depuis vingt ans.

Enfin, l'exploitation de la base de données récemment constituée sur les dépenses de santé et les restes à charge donnera lieu à deux nouvelles publications, sur les assurés en affection de longue durée et sur la distribution des restes à charge hospitaliers.

## Mettre les politiques sociales en perspective internationale

---

La DREES finalisera en 2021 des études en comparaison internationale : sur la question de la régulation de la répartition des médecins sur le territoire, sur les modèles nationaux de prise en charge des personnes âgées dépendantes et la mesure de l'institutionnalisation et sur la redistribution vers les ménages à bas revenus et les jeunes en Europe.

## Animer et orienter la recherche dans le domaine sanitaire et social

---

La DREES participe à différentes instances de programmation et d'animation de la recherche : GIS-IReSP, GIS ILVV, ANR. En particulier, dans le cadre du comité de programmation de l'ANR-SHS, elle œuvre pour promouvoir les thématiques « protection sociale » et « services de santé » dans les appels génériques annuels de l'agence. Elle gère aussi en propre des programmes de recherche pour animer la réflexion de fond sur les sujets sanitaires et sociaux et favoriser l'exploitation par les chercheurs des données produites par la DREES.

En 2021 sera lancé un appel à recherches sur l'apport des sciences humaines et sociales à la compréhension des appropriations et usages des technologies numériques dans le domaine de la santé et de la solidarité. Les séminaires d'accompagnement des recherches financées et leur valorisation se poursuivront : « Santé mentale et expériences du travail, du chômage et de la précarité » ; « Formes d'économie collaborative et protection sociale » avec la Dares ; « Inégalités sociales de santé » ; bilan du programme « Handicap et perte d'autonomie », avec la CNSA et l'IReSP.



# Méthodes et systèmes d'information

**La DREES assure le développement du système d'information de la production statistique de son domaine. Cela comprend la collecte, le traitement et la diffusion de données statistiques. Elle gère, de plus, dans le champ sanitaire et social, les répertoires des établissements et des professionnels. En 2021, elle prendra en charge ou poursuivra plusieurs projets structurants qui participent aux orientations stratégiques du ministère des Solidarités et de la Santé.**

## **Cadrer la refonte du répertoire FINESS des établissements sanitaires et sociaux**

La refonte de l'application de gestion du répertoire des établissements sanitaires et sociaux a démarré en 2019. Afin d'inscrire pleinement le futur répertoire dans la feuille de route du numérique en santé, mais aussi de tirer tous les enseignements de la crise sanitaire, son périmètre et ses finalités vont être réexaminés avant de poursuivre la refonte (et partant de là, ses processus d'alimentation, son architecture technique, son calendrier de mise en œuvre ainsi que sa gouvernance). Ce recadrage est mené en partenariat avec la Délégation ministérielle au numérique en santé (DNS) et l'ensemble des directions concernées.

## Gérer le répertoire ADELI des professionnels de santé et le répertoire FINESS des établissements

---

Les travaux de gestion se poursuivent dans l'attente du basculement complet des professionnels encore enregistrés dans ADELI vers le Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) piloté par l'Agence du numérique en santé (ANS).

La DREES gère aussi opérationnellement le répertoire FINESS, en attendant la bascule à établir dans le cadrage cité précédemment.

## Produire les enquêtes en ligne

---

Dans le cadre de la production d'enquêtes statistiques, la DREES met en œuvre le dispositif technique ELISÉ pour la mise en place de sites de collecte par internet. Des services complémentaires sont également proposés pour les travaux de routage, d'impression et de relance ainsi qu'une assistance pour le suivi de la collecte.

Une étude sera réalisée en 2021 avec l'appui de la Direction du numérique des ministères sociaux (DNUM) pour déterminer les évolutions ou le remplacement de ce dispositif.

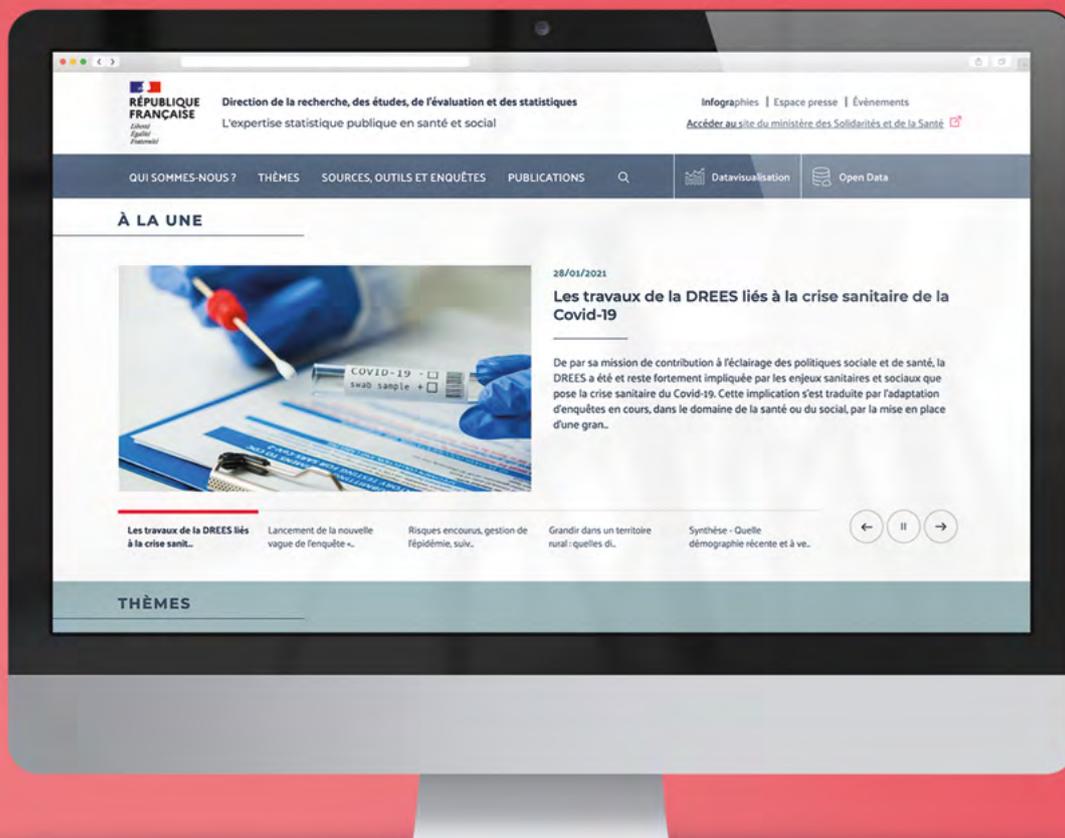
## Faire évoluer les moyens de calcul et renforcer la sécurité des données

---

En 2020, la DREES a remis à jour sa politique de sécurité des systèmes d'information et son plan d'action sécurité. Dans ce cadre, elle a procédé à l'homologation sécurité de son environnement d'innovation et a notamment prévu, en 2021, la refonte de ses processus de gestion des habilitations et le chiffrement de l'ensemble de ses postes de travail.

Pour les besoins de leur production statistique courante, la DREES et la Dares ont entrepris avec la DNUM le développement d'un centre de calcul sécurisé (CCS) qui fournira à leurs équipes un espace de calcul performant et hautement sécurisé, équipé des logiciels standards les plus utilisés (notamment SAS, R et Python). Une première version de ce CCS est prévue courant 2021.

Par ailleurs, la DREES poursuit son investissement dans les méthodes de calcul innovantes, notamment le logiciel de calcul R. La montée en compétences de ses équipes se poursuivra en 2021 grâce à un investissement important dans la formation et l'assistance, et un écosystème R adapté (gestion des versions, gestion des packages, développement d'outils collaboratifs...).



# Publications, communication et diffusion de données

La DREES engage en 2021 une évolution majeure de sa communication avec l'ouverture, en début d'année, de son propre site internet. Pour répondre à ses missions de service statistique public, elle fournit ainsi aux décideurs, aux citoyens et aux responsables économiques et sociaux une meilleure visibilité de ses travaux et en favorise l'accès. Outre le catalogue de ses publications qui s'enrichit chaque année, elle diffuse sur son site des données statistiques réorganisées par thèmes, accessibles en *Open data*, ainsi que des datavisualisations qui permettent de spécifier des recherches avec une visualisation immédiate des résultats. La DREES continue de développer ses actions de communication et ses relations avec les médias pour améliorer la connaissance de ses travaux, éclairer le débat et élargir son public.

## Axer la communication sur la qualité des échanges avec les médias...

En vue d'apporter une information de qualité au débat public et aux différentes administrations, la DREES conduira ses actions d'accompagnement de ses publications et de communication inscrites dans les objectifs de la stratégie 2021. Au rythme de ses publications diffusées sur son site, elle multipliera les canaux de diffusion : conférences et communiqués de presse, réseaux sociaux, listes de diffusion élargies. Elle a expérimenté avec succès en 2020, malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, des rendez-vous réguliers avec la presse sous forme de visioconférences pour présenter aux journalistes les travaux et les études de la DREES, fournir des éléments d'explication ou des décryptages et les poursuivra tant que la situation l'exigera. Elle développera en 2021 des actions de communication spécifiques pour valoriser l'accès libre à ses données en *Open data*.

## ... et au sein même du ministère des Solidarités et de la santé

Après une pause en 2020, le séminaire de la DREES reprend début 2021, en visioconférence : il s'adresse aux agents de la DREES et du ministère des Solidarités et de la Santé ainsi qu'aux chercheurs. Sont présentés des travaux de la DREES, et plus occasionnellement des travaux de recherche dont l'apport pour les politiques publiques est mis en perspective par un discutant.

Dans un souci de partage des connaissances avec l'ensemble des agents des autres directions d'administration centrale et des services déconcentrés, la DREES anime également des sessions régulières pour présenter dans un format court (15 minutes), des études, des résultats inédits ou particulièrement en phase avec l'actualité du ministère. Elle valorise également ses travaux sur les supports internes de communication : intranet, lettre interne.

## Poursuivre l'adaptation de son offre éditoriale aux besoins de ses utilisateurs

La DREES a, de manière constante, œuvré pour améliorer la qualité de ses publications. Ainsi, en 2021, une nouvelle maquette du périodique *Études et Résultats*, facilitant la lecture et l'identification des messages essentiels, devrait voir le jour. La DREES explorera également la possibilité de faire évoluer sa collection Panoramas ainsi que sa diffusion. Pour cette collection, elle entreprendra une réflexion en vue d'une éventuelle dématérialisation.

Enfin, elle réalisera une étude de lectorat pour mieux cerner les critiques et les satisfactions de ses lecteurs, qu'ils soient abonnés aux avis de parution ou occasionnels. Cette étude de lectorat, *via* le site internet, permettra de mieux définir les améliorations à apporter à son catalogue, et de connaître le profil de ses lecteurs.

## Faire évoluer l'identité visuelle de la DREES

La DREES poursuivra un cycle de rénovation et de refonte de certains de ses visuels, avec notamment la conception de son logo afin que ce dernier soit harmonisé aux choix graphiques du site internet et identifié au Service statistique public. Démarrée en 2020 avec l'adaptation de ses supports à la Marque État, dans le respect de son statut de service statistique public, cette réflexion sur l'identité visuelle vise à renforcer l'image de la DREES.

## Diffusion : faciliter l'accès aux données en *Open data* et aux bases

Les résultats des productions statistiques de la DREES sont largement publiés en *Open data* sur son site internet, mais elle met également ses bases plus complètes à disposition des chercheurs et des chargés d'étude. Dans le domaine social et médico-social, elle poursuivra les efforts engagés en 2020, visant à rendre plus accessibles les bases au niveau le plus détaillé, avec le versement au centre d'accès sécurisé aux données (CASD) de nombreuses bases.

En 2021, aura notamment lieu la diffusion en *Open data* de nouvelles bases anonymisées : elles viseront à offrir aux chercheurs un accès très rapide aux données, leur permettant d'en apprécier les possibilités avant d'entamer les démarches d'accès aux données complètes. Les premiers pilotes concerneront les données individuelles sur l'APA et celles sur les retraites. La DREES diffusera aussi de nouvelles bases de données brutes exhaustives des enquêtes auprès des organismes (enquête sur l'aide sociale des départements, enquête annuelle auprès des caisses de retraite, etc.). À l'heure actuelle, seuls les principaux indicateurs tirés de ces données sont publiés. Cette diffusion renforcée en *Open data* va de pair avec la démarche d'ouverture des codes sources (études, modèles de simulation, etc.) par la DREES, instruite en 2020 et qui sera mise en œuvre progressivement à partir de 2021. Enfin, un travail spécifique sera mené en partenariat avec les conseils départementaux afin de développer de nouveaux outils de diffusion (outils interactifs, datavisualisations, etc.), adaptés à leurs besoins pour le pilotage des aides sociales dont ils ont la charge.

Les données semi-définitives détaillées des comptes de la protection sociale seront désormais mises à disposition en *Open data* sur le site de la DREES en avril 2021 et le Panorama incluant les données provisoires 2020 sera publié en fin d'année.



# La Revue française des affaires sociales

**La Revue française des affaires sociales (RFAS) publie chaque année quatre numéros comprenant des dossiers thématiques, des articles hors dossier et des notes de lecture. Le directeur de la DREES est le directeur de la publication de la revue. Créée en 1967, la RFAS couvre un vaste champ : santé publique, organisation des soins, santé au travail, protection sociale, transferts sociaux, insertion professionnelle, action sociale, handicap, dépendance, enfance, famille, personnes âgées, logement, ville, discriminations, intégration, migrations, etc. Pluridisciplinaire, la RFAS a pour ambition de réunir un public diversifié : chercheurs, étudiants, décideurs, praticiens, membres de l'administration, etc.**

La RFAS, référencée en droit, en sociologie et en science politique par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), respecte les procédures de sélection des articles en vigueur dans les revues scientifiques : expertise en double aveugle et examen par un comité de lecture.

Les numéros, diffusés sur abonnement par la Direction de l'information légale et administrative (ex-Direction de l'information française) sont disponibles sur le portail Cairn ([www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales.htm](http://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales.htm)) depuis 2001. Les sommaires, résumés et notes de lecture y sont en accès libre.

## Publier quatre dossiers

Quatre dossiers de la RFAS seront publiés au cours de l'année 2021 à un rythme trimestriel. Le premier, *Le handicap, une caractéristique parmi d'autres. Une approche croisée du handicap au cours de la vie* est coordonné par Mélissa Arneton, Laurence Joselin, Séverine Mayol et Zineb Rachedi. Le second, *Sécurité sanitaire et*

*réactions à la Covid-19* est coordonné par Daniel Benamouzig et Maurice-Pierre Planel. Le troisième dossier, *La fabrique des inégalités sociales de santé passée au crible des sciences sociales* est coordonné par Jean-Charles Basson, Nadine Haschar-Noé et Marina Honta. Le quatrième dossier, *Hôpital : réformes, crises et résistances* est coordonné par Alexis Spire, Maud Gelly et Joseph Hivert.

### Organiser des séminaires de recherche

---

En 2021, trois séminaires de recherche seront organisés par l'équipe de la RFAS. Leur objectif est à la fois de préparer les appels à contribution de futurs dossiers thématiques en fonction des besoins des administrations et des travaux en cours de chercheurs. Ces rendez-vous sont aussi l'occasion de valoriser les publications de la RFAS et celles de ses partenaires.

Le premier séminaire a pour thème *Les bureaucraties sanitaires et sociales*. Ses trois séances se déroulent au cours du premier trimestre 2021 afin qu'un appel à contribution soit diffusé en avril pour le numéro 2022-2. Ce séminaire permettra de faire le point sur l'état actuel des connaissances et de préparer un dossier sur cette thématique déjà abordée dans la RFAS, sous l'angle de l'administration sanitaire et sociale (2011-4). Depuis, de nombreuses (r)évolutions ont été introduites, voire imposées, tant d'un point de vue technique (notamment avec la numérisation des procédures) qu'organisationnel, nous amenant à questionner la réalité contemporaine des bureaucraties sociales.

Le deuxième séminaire réunira, en mars, les partenaires du portail Publisocial (caisses de sécurité sociale, associations comme le Comité d'histoire de la sécurité sociale, hauts conseils, etc.) sur le thème de *La production de données probantes par les institutions de santé*. Dans le prolongement du séminaire sur les enjeux des usages de la littérature grise, inaugurant le portail Publisocial en novembre 2019, l'équipe de la RFAS organise ce nouveau séminaire pour mieux comprendre comment les institutions, dans le domaine de la santé, produisent, comme les chercheurs, des données probantes qui peuvent guider les décideurs dans l'élaboration de politiques publiques. Cette question de la production de données probantes par les institutions de santé permettra notamment de valoriser ce que font ces dernières lorsqu'elles produisent des données contextualisées et de poser la question de l'intégration de ces données aux données issues de travaux de recherche.

Un troisième séminaire en plusieurs séances sera organisé à la rentrée 2021 sur une thématique à définir pour la préparation d'un numéro à paraître en 2023.

### Faire connaître nos publications, des plus anciennes aux plus récentes

---

L'équipe de la RFAS s'est donné pour mission de mieux faire connaître ses travaux, notamment en relançant sa newsletter. D'une part, elle engage un partenariat avec la Bibliothèque nationale de France et son programme Gallica afin de numériser et de rendre accessibles en ligne ses numéros parus de 1946 à 2001. D'autre part, elle proposera de courts événements en visioconférence pour présenter un décryptage de ses dossiers aux agents du ministère. Enfin, l'équipe s'attachera à tisser des partenariats avec des maisons d'édition, des revues et des laboratoires du champ sanitaire et social, y compris dans le monde anglophone en valorisant ses publications en anglais sur Cairn International.

# Annexe 1 :

## Programme des publications et de la diffusion de données

Thème	Libellé	Type de contenus	Date de mise à disposition
Santé et système de soins	Résultats sur les délais des tests PCR	Datavisualisation	Rythme hebdomadaire depuis janvier 2021
Minima sociaux et pauvreté	Tableau de bord des prestations de solidarité	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Rythme mensuel depuis janvier 2021
Retraite	Retraite supplémentaire	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Février 2021
Système de protection sociale	Couverture des risques sociaux par les organismes complémentaires	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Mars 2021
Système de protection sociale	Personnel de l'action sociale et médico-sociale des départements	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Mars 2021
Retraite	Effectifs et montants de retraite	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Avril 2021
Système de protection sociale	Indicateurs sociaux départementaux (1 <sup>re</sup> vague)	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Avril 2021
Système de protection sociale	Comptes de la protection sociale données définitives 2018 et semi-définitives 2019	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Avril 2021
Système de protection sociale	Dépenses aides sociales et départementales	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Mai 2021
Retraite	Les retraités et les retraites	Ouvrage Panoramas de la DREES	Mai 2021
Système de protection sociale	Baromètre d'opinion	Publication d'un <i>Études et Résultats</i>	Juin 2021
Santé et système de soins	Données sur les professionnels de santé	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Juin 2021
Enfance, famille et jeunesse	Données sur la protection maternelle infantile	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i> + publication	Juin 2021
Santé et système de soins	Les établissements de santé	Ouvrage Panoramas de la DREES	Juillet 2021
Santé et système de soins	Données sur la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE, données administratives)	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Août 2021
Enfance, famille et jeunesse	Données sur l'offre en Établissement d'accueil du jeune enfant	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Septembre 2021
Santé et système de soins	Les dépenses de santé	Ouvrage Panoramas de la DREES	Septembre 2021
Minima sociaux et pauvreté	Les minima sociaux	Ouvrage Panoramas de la DREES	Septembre 2021
Système de protection sociale	CPS Comptes provisoires 2020, données agrégées (1/2)	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Septembre 2021
Santé et système de soins	Interruptions volontaires de grossesse	Publication d'un <i>Études et Résultats</i>	Septembre 2021

Grand âge et autonomie	Comptes de la dépendance	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Septembre 2021
Santé et système de soins	Rémunération dans la fonction hospitalière	Publication d'un <i>Études et Résultats</i>	Septembre 2021
Santé et système de soins	Résultats SAE	Publication d'un <i>Études et Résultats</i>	Octobre 2021
Santé et système de soins	Espérance de vie sans incapacité	Publication d'un <i>Études et Résultats</i>	Octobre 2021
Santé et système de soins	Indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL)	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Octobre 2021
Système de protection sociale	Indicateurs sociaux départementaux (2 <sup>e</sup> vague)	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Novembre 2021
Système de protection sociale	Formation aux professions sociales	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Novembre 2021
Retraite	Minimum vieillesse	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Décembre 2021
Minima sociaux et pauvreté	Minima sociaux (effectifs, montants...)	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Décembre 2021
Système de protection sociale	Comptes de la protection sociale	Ouvrage Panoramas de la DREES	Décembre 2021
Système de protection sociale	Organismes complémentaires	Publication d'un rapport	Décembre 2021
Minima sociaux et pauvreté	Orientation et accompagnement des bénéficiaires du RSA	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Décembre 2021
Minima sociaux et pauvreté	Suivi des allocataires de minima sociaux (Données portant sur l'Échantillon national interrégimes d'allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux)	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Décembre 2021
Système de protection sociale	Comptes de la protection sociale, données provisoires 2020 (2/2)	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Décembre 2021
Minima sociaux et pauvreté	Dépenses provisoires et bénéficiaires de l'aide sociale départementale	Diffusion sur le site de la DREES des données en <i>Open data</i>	Décembre 2021

# Annexe 2 :

## Programme des opérations statistiques à l'horizon 2024

Enquêtes	Fréquence	Années de préparation	Années de collecte	1 <sup>ers</sup> résultats
Enquête sur les contrats les plus souscrits	Bisannuelle	2019	2020	2021
Statistique annuelle des établissements de santé (SAE)	Annuelle			
Enquête Santé européenne (EHIS) Métropole et DROM	Sexennale	2017-2018	2019	2021
Enquêtes de Santé scolaire	Bisannuelle	2019	2020	2021
Panel de médecins généralistes	2017-2021		2018-2021	2019-2022
Enquêtes Conditions de travail-Risques psychosociaux – sur échantillon établissements de santé	2018		2019	2020
Enquête nationale périnatale	2019-2020		2021	2022
Baromètre d'opinion de la DREES 2020 et 2021	Annuelle			
Enquête sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA	Annuelle			
Enquêtes Aide sociale	Annuelle			
Enquête Écoles (professions de la santé et du social), volet formations	Annuelle			
Enquête Écoles (professions de la santé et du social), volet étudiants	Quadriennale	2020-2021	2022	2023
Enquête annuelle auprès des caisses de retraite (EACR)	Annuelle			
Enquête Minimum vieillesse	Annuelle			
Enquête sur la retraite supplémentaire	Annuelle			
Enquête sur les assistants familiaux *	2019-2020		2021	2022
Dispositif d'enquête Autonomie : enquêtes VQS, ménages, institutions et aidants	2019-2023		2021-2023	2022-2024
Enquête ES-handicap (vague 2022)	Quadriennale	2022	2023	2024
Enquête EHPA (vague 2019)	Quadriennale	2019	2020	2021
Enquête quadriennale ES-adultes en difficulté sociale (vague 2020-2021)	Quadriennale	2020	2021	2022
Enquête quadriennale ES-protection de l'enfance (vague 2021)	Quadriennale	2021	2022	2023
Enquête PHEDRE (phase enquête face à face) – avec l'Irdes *	Ponctuelle	2016-2019	2020-2021	2022
Enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants (4 <sup>e</sup> vague)*	~6-7 ans	2019	2020	2021
Enquête Bénéficiaires de minima sociaux (4 <sup>e</sup> vague)	~6-7 ans	2017-2018	2020	2020
Enquête Motivations départ en retraite (5 <sup>e</sup> vague)	~3-4 ans	2020-2021	2021	2021
Enquête trimestrielle FAJ pendant la crise sanitaire	Durée de la crise sanitaire	2021	2021	2021
Enquête barométrique auprès des responsables de centre de distribution d'aide alimentaire (projet avec l'Insee)	Durée de la crise sanitaire	2021	2021	2021
Enquête auprès des bénéficiaires d'aide alimentaire (projet avec l'Insee)	Ponctuelle	2021	2021	2022

\* Report de la collecte liée à la crise sanitaire.

Constitution de bases de données, échantillons et appariements	Années de préparation	Années de collecte	1 <sup>ers</sup> résultats
Projet ADAM : enrichissement du SNDS	2019-2020	2021	2022
Restes à charge après assurance maladie obligatoire	2019	2020	2020
Certificats de santé des enfants	Annuel		
Appariement SNDS – échantillon démographique permanent de l’Insee	2017-2019	2020	2020
Revenus des professionnels libéraux de santé/triennale	2019	2020	2020
Démographie des professionnels de santé	Annuel		
Bases PMSI « statistiques » – MCO, SSR, HAD, RIM-P	Annuel		
Emploi et salaires des personnels des établissements de santé	Annuel		
Échantillon interrégimes de cotisants (EIC), vague 2017	2018-2019	2019-2020	2021
Échantillon interrégimes de retraités (EIR), vague 2020	2020	2021-2022	2022
Échantillon national interrégimes des allocataires de compléments de revenus d’activité et de minima sociaux (ENIACRAM)	Annuel		
Échantillon national pour l’étude de l’autonomie et de l’hébergement des seniors (ÉNÉAS) [demandeurs et bénéficiaires de l’APA et de l’ASH]	2018-2021	2021	2022
Remontées individuelles sur l’autonomie (RI-autonomie)	2020-2021	2022	2023
Remontées individuelles sur l’accompagnement des bénéficiaires du RSA (RI-insertion)	Annuel		
Base interadministrative annuelle des ESMS (BADIANE)	2019-2021	2021	2021
Données ACPR sur les organismes complémentaires 2020		2021	déc-21
Suivi mensuel des prestations de solidarité pendant la crise sanitaire	2020-2021	2021	2021

Comptes	Fréquence	Date de parution
Comptes de la santé (France 2020 et Europe 2018)	Annuelle	Septembre
Comptes de la protection sociale provisoire (France 2020)	Annuelle	Décembre
Comptes de la protection sociale semi-définitif (France 2019 et Europe 2018)	Annuelle	Avril

Répertoires et outils
FINESS : refonte
ADELI : maintien en condition opérationnelle

# Glossaire

- **ACPR** : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution
- **ADAM** : Appariement des données des Assurances maladies
- **ADELI** : Automatisation des listes (répertoire des professionnels de santé et du social)
- **ANAP** : Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux
- **ANR** : Agence nationale de la recherche
- **ANS** : Agence du numérique en santé
- **APA** : allocation personnalisée d'autonomie
- **ARS** : Agence régionale de santé
- **AT-MP** : Accidents du travail et maladies professionnelles
- **AUTONOMIX** : Modèle de microsimulation sur le champ de la dépendance des personnes âgées
- **BADIANE** : Base interadministrative annuelle des ESMS (établissements et services médico-sociaux)
- **BMS** : Bénéficiaires de minima sociaux
- **CAF** : Caisse d'allocations familiales
- **CASD** : Centre d'accès sécurisé aux données
- **CCS** : Centre de calcul sécurisé
- **CNAF** : Caisse nationale des allocations familiales
- **CNAM** : Caisse nationale de l'assurance maladie
- **CNSA** : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
- **DADS-DSN** : Déclaration annuelle de données sociales - Déclaration sociale nominative
- **Dares** : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
- **DGCS** : Direction générale de la cohésion sociale
- **DGFIP** : Direction générale des Finances publiques
- **DGS** : Direction générale de la santé
- **DIPLP** : Délégation interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté
- **DNS** : Délégation ministérielle au numérique en santé
- **DNUM** : Direction du numérique des ministères sociaux
- **DREES** : Direction de la recherche, des études, des évaluations et de la statistique
- **DSN** : Déclaration sociale nominative
- **ELISE** : Enquête auprès des écoles de formation aux professions de la santé et du social
- **EDP** : Échantillon démographique permanent (Insee)
- **EHIS** : *European Health Interview Survey*
- **EHPAD** : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- **EHPA** : Établissement d'hébergement pour personnes âgées
- **EIC** : Échantillons interrégimes de cotisants
- **EIR** : Échantillon interrégimes de retraités
- **ÉNÉAS** : Échantillon national pour l'étude de l'autonomie et de l'hébergement des seniors
- **ENIACRAMS** : Échantillon national interrégimes d'allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux
- **Eurostat** : Office européen de statistique (Commission européenne)
- **EpiCov** : Enquête sur l'épidémie du Covid-19. Objectif : connaître les conséquences de l'épidémie sur le quotidien et la santé des individus
- **ERFS** : Enquête Revenus fiscaux et sociaux (Insee)
- **ES-DS** : Établissements et services accueillant des familles et des adultes en difficulté sociale
- **ES-PE** : Établissements et services de la protection de l'enfance
- **FAJ** : Fonds d'aide aux jeunes
- **FINESS** : Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
- **FNMF** : Fédération nationale de la Mutualité Française
- **GIP** : Groupement d'intérêt public

- **GIR** : Groupe iso-ressources
- **GIS-ILVV** : Groupement d'intérêt scientifique - Institut de la longévité, des vieillessees et du vieillissement
- **GIS-IReSP** : Groupement d'intérêt scientifique - Institut de recherche en santé publique
- **HCERES** : Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
- **HCFIPS** : Haut Conseil du financement de la protection sociale
- **HCAAM** : Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie
- **HID** : Handicap, Incapacité, Dépendance
- **HS** : Handicap-Santé
- **Ines** : Modèle de microsimulation qui simule la législation sociale et fiscale française
- **Insee** : Institut national de la statistique et des études économiques
- **IPP** : Institut des politiques publiques
- **LIVIA** : Lieux de vie et autonomie. Modèle de projection du nombre de personnes âgées dépendantes à long terme.
- **OFDT** : Observatoire français des drogues et des toxicomanies
- **OLINPE** : Observation longitudinale, individuelle et nationale en protection de l'enfance
- **OMAR** : Outil de microsimulation pour l'analyse des restes à charge
- **ONDAM** : Objectif national de dépenses d'assurance maladie
- **ORS** : Observatoire régional de la santé
- **PCR** : *Polymerase Chain Reaction* ou réaction de polymérisation en chaîne
- **PHEDRE** : Prestation de compensation du Handicap : Exécution dans la Durée et Reste à charge
- **PLFSS** : Projet de loi de financement de la Sécurité sociale
- **PMSI** : Programme de médicalisation des systèmes d'information PSSI-MCAS : politique de sécurité des systèmes d'information pour les ministères chargés des Affaires sociales
- **RFAS** : *Revue française des affaires sociales*
- **RI** : Remontées individuelles
- **RPPS** : Répertoire partagé des professionnels de santé
- **RSA** : Revenu de solidarité active
- **SAE** : Statistique annuelle des établissements de santé
- **SI** : Système d'information
- **SIASP** : Système d'information sur les agents des services publics
- **SI-DEP** : Système d'information de dépistage. L'outil SI-DEP recueille l'ensemble des résultats de tests.
- **SI-VIC** : Système d'information pour le suivi des victimes lors de situations sanitaires exceptionnelles
- **SNDS** : Système national des données de santé
- **SSM** : Service statistique ministériel
- **SPF** : Santé publique France
- **TRAJECTOIRE** : Trajectoire de carrières tous régimes - Modèle de microsimulation.
- **VQS** : Vie quotidienne et santé
- **URPS** : Union régionale des professionnels de santé

# Programme d'études et d'enquêtes 2021 de la DREES

## **Directeur de la publication**

Fabrice Lengart

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

Ministère des Solidarités et de la Santé

14 avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP

## **Site internet de la DREES**

[drees.solidarites-sante.gouv.fr](http://drees.solidarites-sante.gouv.fr)

## **Contact**

[drees-infos@sante.gouv.fr](mailto:drees-infos@sante.gouv.fr)

## **Accès aux données en *Open data***

[data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/pages/accueil](http://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/pages/accueil)

## **Conception graphique et mise en page NDBD – [www.ndbd.fr](http://www.ndbd.fr)**

ISSN électronique 2725-7649

